

CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET NUMERIQUES

(CRDN)

MODALITES D'ACCES

Le CRDN est ouvert à tout public (étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs, etc...).

L'accès à la bibliothèque pour les usagers est, toutefois, pour des raisons sécuritaires, soumis à des règles :

- **Seulement pendant les heures d'ouverture du CRDN,**
- **Le badge est nominatif et ne sert que pour une personne,**
- **L'entrée est réalisée par l'accueil du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00,**
- **De 20h00 jusqu'à la fermeture du CRDN, les weekend et jours fériés, l'entrée est réalisée par le poste central de sécurité (PCS).**

A 20h00, l'hôtesse quitte son poste à l'accueil et transmet les badges et documents au PCS pour les récupérer le lendemain à 7h00.

- Tous les étudiants, enregistrés dans la base de données de Telecom Paris, **dont le badge est à jour des droits d'accès**, peuvent entrer avec celui-ci (les étudiants des écoles de l'institut Mines-télécom et de l'IP Paris)
- Les autres publics des écoles ou universités sont autorisés à accéder au CRDN, sous condition de laisser leur carte étudiante ou badge professionnel de leur établissement à l'accueil ou au poste central de sécurité, en contrepartie un badge visiteur avec cordon leur sera remis à l'entrée du campus.
- Les autres publics extérieurs sont autorisés à entrer. En contrepartie d'une pièce d'identité, un badge visiteur avec cordon leur sera remis à l'entrée du campus.